

12 LES BANDES RUGUEUSES



Le dispositif à bandes rugueuses est un dispositif d'alerte statique. Il est composé de bandes d'enduit en relief disposées transversalement à la chaussée induisant des secousses dans les véhicules. L'ensemble du dispositif comprend onze bandes, larges de cinquante centimètres. Le rôle des bandes rugueuses est d'attirer l'attention du conducteur afin que celui-ci, à la vue de la signalisation et du danger, adapte sa vitesse à la configuration du site. Les procédés techniques mis en œuvre présentent une grande variété dans la composition des matériaux utilisés. Leur "agressivité" très souvent liée à la hauteur des bandes réalisées (> à 20 mm) génèrent de véritables zones d'insécurité pour les cyclistes. ► Photos 2 et 3 Un morceau de bande rugueuse très fréquemment utilisé. ► Photo 1



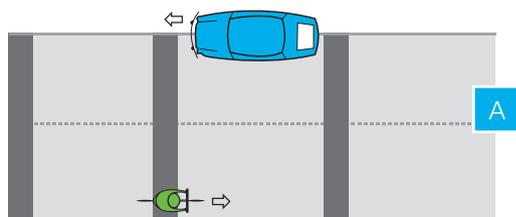
AVIS DE LA FFCT

La FFCT demande qu'une standardisation soit mise en place quant aux deux critères suivants :

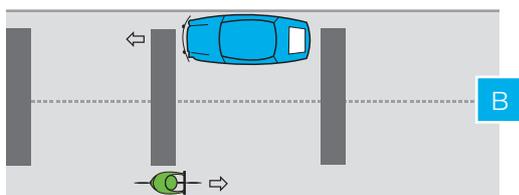
- la rugosité ► Photo 4
- la hauteur et le bord d'attaque, inférieur à 15 mm. ► Photo 5

Les bandes rugueuses ne sont pas des "dos d'âne" faits pour ralentir les véhicules motorisés mais des dispositifs d'alerte situés en amont de zones "particulières" nécessitant une approche à vitesse limitée.

Lorsque les bandes rugueuses sont réalisées en rase campagne, de nombreux automobilistes essayent de les éviter. L'absence de trottoir, favorise leur passage sur les bas-côtés, ceux-ci provoquant souvent des dégradations importantes (différence de niveau, ornières, fissures...) très dangereuses pour les cyclistes. ► Photo 6 et schéma A



6



7



8



AVIS DE LA FFCT

La FFCT demande que soit laissé, à chaque extrémité des bandes, un " passage " de 50 cm pour les cyclistes. Ce " passage " pourra également être réalisé en alternat. ► Photo 7 et 8 / Schéma B